

# CACIB Exposition Canine Internationale 2021

## Association Canine Territoriale du Bourbonnais Montluçon

Dimanche 21 mars 2021

Un seul ring d'honneur  
dès 14 heures

Cages gratuites en nombre limité, halls  
chauffés, catalogues numériques  
téléchargeables sur place dès 8h

Parc des expositions T. Giraud, rue  
Eugène Sue, 03100 Montluçon



CENTRALE  
CANINE



ROYAL CANIN

C.A.C.I.B Tarifs engagements : page 3 Récompenses : page 4

Confirmations toutes races pour les chiens non exposés : Samedi 20 mars de 14 heures à 17 heures

**Trophée Christian Eymar Dauphin : meilleur CACS parmi les retrievers et les continentaux du 7<sup>ème</sup> groupe**

JUGES PRESENTIS. LA LISTE DES JUGES PEUT ETRE MODIFIEE SUIVANT LE NOMBRE D'ENGAGES OU L'INDISPONIBILITE DES JUGES.

### 1<sup>er</sup> groupe

Berger Allemand, Berger Australien, Berger Belge, Schipperke ..... M. KARCHER  
Berger Blanc Suisse ..... M. COUTEAU  
Sp Bergers Hollandais, Saarloos, Shapendoes ..... M. JOUANCHICOT  
Sp Berger des Pyrénées, Berger Catalan ..... M. CAPEL  
Berger de Brie, Welsh-Corgis, Colley, Shetland, Bearded Collie, Bobtail ... M. CHAPIRO  
Sp Berger de Beauce ..... Mme COUTEAU  
Berger de Picardie, Chien Loup Tchécoslovaque,  
Komodor, Kuvazs, Puli, Pumi, Mudi ..... M. POUVESLE  
Border Collie, Berger Américain miniature, Bouviers des Flandres et  
Ardennes, Tail Cattle dog, Berger Picard, Serra de Aires Ca de Bestiar..... M. CHAPIRO  
Sp Kelpie et Bouvier Australien ..... M. CHAPIRO  
Berger Bergamasque, Berger de Croatie, Berger de Maremme  
et des Abruzzes, Berger de Russie Meridionale, Berger des Tatras,  
Berger Polonais de Plaine, Berger Romain De Moritza,  
des Carpathes, Slovensky Cuvac ..... M. COKCAN (T)  
Sp Berger américain Miniature ..... M. DESSERNE  
Autres races du groupe ..... M. KARCHER

### 2<sup>e</sup> groupe

Sp Bulldog continentaux ..... M. KERIHUEL  
Schnauzer, Pinschers, Affenpinscher ..... Mme VEYRIER  
Mastiff, Bullmastiff, Rottweiler ..... Mme MAKOMASKI  
Boxer, Aidi, Tosa, Hovawart, Terrier Noir Russe, Dobermann ..... M. BUETI (It)  
Sp Dogue Allemand ..... M. DELAHAYE  
Sp Fila Brasileiro, Fila de San Miguel, Castro Laboreiro,  
Tosa, Matin Espagnol, Mâtin de Alentejo, Dogo Canario, Cimarron,  
Estrella, Majorquin ..... M. KERIHUEL  
Dogue Argentin, Berger du Caucase, Berger d'Asie Centrale, Berger de  
Bosnie Herzegovine, Berger du Karst, Berger Yougoslave ..... M. COKCAN (T)  
Sp Bouviers Suisses ..... Mme MAKOMASKI  
Terre-Neuve, Landseer ..... Mme POUVESLE  
Sp Cane Corso ..... M. ESCOFFIER  
Sp Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées ..... M. CAPEL  
Mâtin Napolitain ..... M. CAPEL  
Dogue Tibet, Leonberg, Dogue de Bordeaux, Saint-Bernard, Shar Pei  
Autres races du groupe ..... M. COKCAN (T)

### 3<sup>e</sup> groupe

Sp Yorkshire Terrier ..... Mme FROELICH  
Airedale, Terrier Australien, Bedlington, Border Terrier, Cesky Terrier,  
Glen of Imal, Irish Terrier, Kerry Blue Terrier, Lakeland, Manchester,  
Norfolk, Sealyham, Silky Terrier, Soft Coated Wheaten, Terrier Brésilien,  
Japonais, Toy Welsh Terrier ..... M. DUPAS  
Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Terrier Ecosais,  
Sky Terrier, West Highland Terrier,  
Staffordshire Bull Terrier, American Staffordshire Terrier ..... Mme DESSERNE  
Jagd terrier, Fox terrier, Jack Russell terrier  
et Révérend Russel terrier, Autres races du groupe ..... Mme FROELICH

### 4<sup>e</sup> groupe

Teckels ..... Mme VARLET

### 5<sup>e</sup> groupe

Sp Spitz Allemand et Italien, Chow Chow ..... M. ESCOFFIER  
Cursinu, Eurasier, Basenji, Chiens Nus  
Mexique et Pérou, Podenco, Podengo, Pharaon et Cirneco ..... M. ESCOFFIER  
Sp Chiens Nordiques ..... Mme VAN IPEREN HOEVENS  
Sp Siberian Husky ..... M. GRIOL  
Malamute, autres races du groupe ..... M. GRIOL

Sp Akita Américain, Thai Ridgeback, Bangkaew ..... M. DUPAS

### 6<sup>e</sup> groupe

Porcelaine Bleu de Gascogne,  
Ariégeois, Gascon Saintongeois, Basset Artésien Normand ..... M. GOUBIE  
Basset Hound, Poitevin et Grande vénerie, Anglo-Français de Petite Vénerie  
Beagle, Harrier, Beagle Harrier, Billy, Griffons Nivernais,  
Fauves de Bretagne ..... M. GENICHON  
Rhodesian Ridgeback, Dalmatien ..... M. GENICHON  
Griffons Vendéens, Chien de Saint-Hubert, Autres races du groupe ..... M. GOUBIE

### 7<sup>e</sup> groupe

Sp Epagneul Breton ..... Mme PARENT  
Braques Italien, d'Auvergne, Français, de l'Ariège  
et St Germain, Braques Allemand et Français  
Setter Irlandais et Anglais, Epagneuls Picards et Pont-Audemer ..... Mme PARENT  
Sp Braque Hongrois ..... Mme PARENT  
Sp Drahthaar et Braque Slovaque ..... Mme PARENT  
Sp Setter Gordon ..... Mme GUILBERT-JULIEN  
Sp Braque du Bourbonnais ..... Mme PARENT  
Epagneul de Munster et du Langhaar, Braque de Weimar,  
Barbu, Epagneul Français, Autres races ..... Mme GUILBERT-JULIEN

### 8<sup>e</sup> groupe

Sp Chesapeake Retriever, Curlycoated Retriever, Ratcoated Retriever, Golden  
Retriever, Labrador Retriever, Nova Scotia ..... M. DI MATTEO (It)  
Barbet, Chiens d'eau, Lagotto, ..... M. GOUBIE  
Sp Cocker Anglais mâle ..... Mme PIEPRSYK  
Sp Cocker Anglais femelle ..... M. SULCEK (Tch)  
Sp Cocker Américain ..... M. SULCEK (Tch)  
Sp Petits Chiens de Chasse Hollandais ..... M. KERIHUEL  
Sp Autres Spaniel ..... Mme PIEPRSYK  
Autres races du groupe ..... M. GOUBIE

### 9<sup>e</sup> groupe

Caniche, Chien particolore, Chihuahua, Bichons et Petit Chien Lion ..... Mme VEYRIER  
Epagneul Papillon, Phalène, Petit chien Russe ..... M. MATTERA  
Sp Bouledogue Français ..... M. JOUANCHICOT  
Cavaliers King Charles et King Charles Spaniels ..... M. MATTERA  
Sp Shih Tzu et terrier du TIBET ..... M. NODALI (It)  
Sp Epagneul et Lhasa Apso ..... M. MORAN (Iri)  
Sp Epagneul Pékinois ..... M. DUPAS  
Sp Epagneul japonais ..... M. KARCHER  
Boston Terrier et Carlin ..... M. DELAHAYE  
Autres races du groupe ..... M. MATTERA

### 10<sup>e</sup> groupe

Lévrier Afghan, Whippet, Saluki ..... M. VERGARA (It)  
Sp Petit lévrier italien ..... M. VERGARA (It)  
Barzoï, Magyar Agar et Chart Polski ..... M. VERGARA (It)  
Greyhound, Azawakh, Sloughi, Galgo Espagnol,  
Lévriers Ecosais et Irlandais Deerhound, Autres races du groupe ..... M. VILLANOVA

Concours Jeunes présentateurs ..... M. LALLEMAND

**UNE SEULE DATE DE CLOTURE :**

**Au 28 février 2021**

**Race invitée : IRISH WOLFHOUND (engagement gratuit – confirmation le dimanche 15 euros)**

**Samedi 20 mars 2021**

**SEANCE DE CONFIRMATION TOUTES RACES (14h-17h)**

**Nationales d'élevage : Cane Corso, Tibétains, Berger d'Anatolie, Spaniels, Pekinois japonais**

**Régionale d'élevage : Yorkshire, Braque du Bourbonnais**



**Dimanche 21 mars 2021**

**Exposition CACS, CACIB et concours « Jeunes Présentateurs »**

**- Trophée Christian EYMAR DAUPHIN**

**29° année de la race invitée : l'IRISH WOLFHOUND : Inscription gratuite.**

**A bientôt en Bourbonnais**

**Alexandre BALZER**

**Secrétariat de l'exposition :**

**Mme Adrienne BISMARA**

**10 rue de Pourrats**

**03600 COMMENTRY**

**Tél. : 06 81 04 05 58**

**adriennebismara@aol.com**



**EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES AVEC ATTRIBUTION DU CACS ET DU CACIB (à conserver par l'exposant)**

L'exposition se tiendra à MONTLUÇON, Parc des Expositions, rue Eugène Sue

**ARRIVEE ET JUGEMENT** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h00. Les jugements commenceront suivant les horaires évoqués.

**LOGEMENT** - Un certain nombre de cages seront mises gratuitement à disposition pour les exposants. Il est formellement interdit de mettre de la paille dans les cages, seules les couvertures sont admises (sauf les meutes).

**SORTIE DES CHIENS** - Libre à partir de 14 heures.

**TOILETTAGE** - Les chiens doivent arriver toilettés à l'exposition. Seul le coup de brosse de finition est accepté. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRESENTATION** - Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens non identifiés, des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles, sourds ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits, - des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

**ANNULATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Sont admis à l'exposition tous les chiens des races reconnues dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Sont refusés : les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements, les engagements "au potau" le jour de l'exposition, toute modification ou inscription dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi des feuilles d'engagement et resteront acquis même si l'exposant ne peut se présenter.

**Classes d'engagement** : vous pouvez engager dans les classes suivantes :

**CLASSE OUVERTE** : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les classes travail et intermédiaire et CACIB avec la classe champion.

**CLASSE INTERMÉDIAIRE** : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois la veille du jour de l'exposition. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les classes travail et ouverte et CACIB avec la classe champion.

**CLASSE TRAVAIL** : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (une photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes travail et intermédiaire et CACIB avec la classe champion.

**CLASSE CHAMPION** : Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois la veille du jour de l'exposition, déclarés champions de beauté nationaux des pays membres de la F.C.I. et champions internationaux de la F.C.I. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. en concurrence avec les classes ouverte, intermédiaire et travail.

**CLASSE JEUNES** : Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

**CLASSES PUPPY ET BABY** : - Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois et 4 à 6 mois. Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif. Le juge formulera simplement une appréciation sur le chien. Elles ne donnent pas lieu à un classement.

**VÉTÉRAN** : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

**PAIRE** : 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

**COUPLE** : 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**NE CONCOURANT PAS** : Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**LOT D'AFFIXE** : Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

**LOT DE REPRODUCTEURS** : Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

**MEUTES** : Pour 6 chiens (Terriers, Teckels ou Chiens Courants), de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement. Meutes de teckels et Fox Terrier : attestation de meute nécessaire.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, à l'ordre de l'Association Canine Territoriale du Bourbonnais.

Aucun remboursement ne sera effectué après l'impression des catalogues. Coupes et trophées devront être enlevés avant la fin de l'exposition. Ils ne seront pas envoyés.

**REFUS OU EXCLUSION** : Refus des engagements : la société se réserve le droit de refuser tout engagement qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les remboursements même après les avoir acceptés. Refus des chiens : (à leur entrée ou en cours d'exposition) : ceux refusés par le service vétérinaire ceux qui ne respectent pas la législation "Oreilles coupées", ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés, ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

**JUGEMENTS** : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou stagiaire ou expert confirmateur de la race considérée.

Un juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er excellent en classes ouverte, intermédiaire ou travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place). Les juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer, pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé le RCACS. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ou s'il a déjà le titre de champion national de beauté. Les CACS ne sont valables qu'après homologation par la SCC.

**CACIB** : Le CACIB ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er excellent en classe champion ou s'étant vu attribué le CACS. Les juges font les propositions de CACIB d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un livre d'origine reconnu.

**RECLAMATIONS** : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure des événements qui les auront motivés et être accompagnées d'une caution de 100 € qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées : les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité, ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la Société Centrale Canine, ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre, ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

**RESPONSABILITÉ** : La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc., et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

**Prophylaxie de la rage**

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDCSPP) en vigueur.

**Avis aux exposants résidant à l'étranger**

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDCSPP) en vigueur. Présentation à l'entrée de l'exposition du passeport mentionnant la vaccination anti rabique en cours de validité. La photocopie est à adresser avec l'engagement du chien.

**RINGS D'HONNEUR :**

**Un seul ring d'honneur à partir de 14 heures**

**COUPE D'OREILLE :**

Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites en France depuis le 31 août 2008. décret n° 2008-871 du 28.08.08 Le Ministère de l'Agriculture précise : La présentation en France par des ressortissants français (éleveur, handler ou autres) de chiens essorillés appartenant à des ressortissants d'états autorisant l'otectomie est interdite. Aucun chien otectomié ne sera accepté à l'exposition, sauf porteur d'un certificat vétérinaire en bonne et due forme.

**Stand de la Société Centrale Canine présent à côté du ring d'honneur. Prélèvement ADN.**

**« Jeunes Présentateurs » engagements sur place le dimanche AVANT 12 Heures**

**Nombreux lots, jugement sur le ring d'honneur à 14 heures**

**ROYAL CANIN**



**Toutes les races sont confirmées**

**Age minimum pour la confirmation**

<b>1<sup>er</sup> groupe</b>	12 mois	<b>6<sup>e</sup> groupe</b>	12 mois
Sauf : Berger Alld, de Brie et Bouvier des Flandres	15 mois	Sauf : Rhodesian Ridgeback	15 mois
<b>2<sup>e</sup> groupe</b>	12 mois	<b>7<sup>e</sup> groupe</b>	12 mois
Sauf : Schnauzer géant, Dogue Alld, Bordeaux, Tibet, Mastiff, Bull Mastiff, Fila, Estrella, Matin Napolitain, Montagne et Matin des Pyrénées, St Bernard, Terre neuve, Cane Corso, Hovawart, Landseer, leonberg, Dobermann, Gd Bouvier Suisse, Bouvier bernois, Castro laboreira, Matin Espagnol, Alentenjo, Montagne Portugais, Rottweiler	15 mois	<b>8<sup>e</sup> groupe</b>	15 mois
<b>3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> groupe</b>	12 mois	Spaniels et chiens d'eau	12 mois
<b>5<sup>e</sup> groupe</b>	12 mois	<b>9<sup>e</sup> groupe</b>	12 mois
Sauf : Chiens de Canaan, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Podenco Portugais, samoyede, Groenland, Akita	15 mois	Sauf : Epagneul Pekinois et Japonais	10 mois
		<b>10<sup>e</sup> groupe</b>	15 mois
		Sauf : Whippet, Petit Lévrier Italien	12 mois

**Samedi 20 mars 2021**

Confirmation des chiens non présentés à l'expo le dimanche

**De 14 heures à 17 heures**

Engagement à adresser à Mme BISMARA  
10 rue des Pourrats – 03600 COMMENTRY Cedex  
Tel : 06 81 04 05 58  
adriennebismara@aol.com

*Paieement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais*

19 points à remplir obligatoirement. Photocopies acceptées.  
Remplissez-les en suivant !

**Dimanche 21 mars 2021**

**Exposition CACS - CACIB**

**MONTLUCON**

1. Numéro de tatouage ou de puce électronique : .....
2. Race : ..... Variété : ..... Couleur.....
3. Poil : ras, long, dur (*rayez les mentions inutiles*) Poids : ..... Taille : .....
4. Nom du chien : .....
5. Numéro de LOF (*obligatoire*) : .....
6. Sexe : ..... 7. Date de naissance : .....
8. Nom du père : .....
9. Nom de la mère : .....
10. Confirmation : *gratuite pour les chiens inscrits à l'expo du dimanche, sauf race invitée*  Oui  Non
11. Producteur (*propriétaire de la mère à la date de la saillie*) : .....

**16. Chien inscrit en classe :**

- Ouverte**
- Interméd.**
- Travail**
- Champion**
- Jeune**
- Puppy**
- Baby**
- Vétérans**

**Ne concourant pas**

- Meute**
- Couple**
- Paire**

12. Propriétaire : ..... Tel : .....
13. Adresse complète : .....
14. Code postal : ..... 15. Ville : .....

**Attention, il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception, vous recevrez votre carte d'exposant quelques jours avant l'exposition. Deux entrées gratuites à partir de trois chiens.**

**Tout engagement non accompagné de son règlement ne sera pas pris en considération**

Règlement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais : chèque bancaire, CCP, Mandat lettre, étrangers mandat international  
Numéro IBAN : FR76 1680 6008 2030 4749 0600 124 – code BIC : AGRIFRPP868



**DROITS D'ENTREE AU CONCOURS :**

**Tarif dégressif : chiens appartenant au même propriétaire**



**Clôture le 28 février**

- 1° chien, e-catalogue inclus ..... 51 €
- 2° chien ..... 41 €
- 3° chien ..... 34 €
- Par chien supplémentaire ..... 22 €
- Classes Puppy, Baby et Vétérans ..... 26 €
- Chien ne concourant pas (doit accompagner un chien engagé) ..... 12 €
- Meute 6 chiens (+9 euros par chien suppl.) ..... 71 €
- Couple, Paire ..... 10 €
- Lot d'élevage et reproducteur (engagement sur place) ..... 10 €

*10 % de réduction aux adhérents aux Sociétés Canines*

*03 . 15 . 43 . 63 . joindre la photocopie de la carte. numéro de la carte 2021: .....*

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé (voir définition des classes dans le règlement)	Sommes adressées
<b>Ouverte</b> (plus de 15 mois) .....	.....
<b>Intermédiaire</b> (de 15 à 24 mois) .....	.....
<b>Travail</b> (attestation SCC, voir au verso) .....	.....
<b>Jeune</b> (de 9 à 18 mois) .....	.....
<b>Puppy</b> (de 6 à 9 mois) <b>Baby</b> (de 4 à 6 mois) .....	.....
<b>Vétérans</b> (plus de 8 ans) .....	.....
<b>Champion de beauté</b> (attestation SCC, voir au verso) .....	.....
<b>Meute</b> .....	.....
<b>Couple et/ou Paire</b> .....	.....
<b>Chien ne concourant pas</b> .....	.....
<i>Confirmation seule : samedi de 10h à 17h, voir au dos</i>	
<b>Catalogue papier : 5 euros</b> .....	.....
<b>Cotisation 2021 ACT du Bourbonnais : 13 euros</b> .....	.....
<b>Entrée accompagnant : 4 euros</b> .....	.....

**17. TOTAL : .....**

**Pour les inscriptions aux concours des : COUPLES, PAIRES : Ayez l'amabilité de donner les noms de(s) l'autre(s) chien(s) : appartenant à un même propriétaire**

**RACE INVITEE « IRISH WOLFHOUND »**

**Engagements gratuits à l'exposition (Si confirmation : 15 euros)**

**ATTESTATION**

Je déclare sincères et vérifiables les renseignements figurant au verso. J'accepte de façon absolue et sans réserve tous es articles du règlement dont j'ai pris connaissance. En conséquences, j'exonère spécialement et entièrement la Société Canine du Bourbonnais de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessure, morsure , vol , maladie . . . ) survenus à mon chien ou causés par lui . Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil n'est pas, à ma connaissance, au jour de cet engagement, atteint de maladies contagieuses et m'engage à ne pas présenter si telles maladies venaient à se déclarer.. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions du règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC

**CHIEN DE DEUXIEME CATEGORIE**

Les propriétaires de chiens appartenant à la 2° catégorie sont priés de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 6 janvier 1999 Races concernées : American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa. Muselière obligatoire sur le site (en dehors des rings de jugement) Joindre le Certificat de vaccination antirabique à l'engagement

**18. Fait à : ..... Le : .....**  
**19. Signature du propriétaire :**

**En cas d'annulation avant le 21 février : remboursement total**

**En cas d'annulation entre le 21 février et le 21 mars : remboursement de 90% du montant de l'inscription.**

## Renseignements à fournir obligatoirement pour les classes Travail et Champion :

## Justificatifs SCC

### Chien de Défense

- Pour un chien né en France ou un chiot Importé et appartenant à un propriétaire Français : Date et lieu où le chien a obtenu en France le Brevet de chiens de Défense ou un Brevet en Campagne ou R.C.I. 1 mention classée ou Pistage pour les chiens Exc. admis en C ou PJ ou SCH 1 ou un Brevet de conduite sur troupeau.

- Pour un chien adulte importé : Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.

- Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger : Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

### Chiens d'Arrêt Anglais et Continentaux

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au moins un Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique (BICP) (Même règlement que les Chiens de Défense).

### Chiens courants

Date et lieu de l'Épreuve où le chien a obtenu un Brevet de Chasse. (Le Brevet de Recherche au sang n'est pas retenu pour l'engagement en Classe Travail).

### Spaniels

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R. (même règlement que pour les chiens de défense).

### Retrievers

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins un T.B. (même règlement que pour les chiens de défense)

### Terriers

Date et lieu du Concours de Déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100pts.

### Teckels

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3° Prix.

Pour un chien né en France et appartenant à un propriétaire Français ou pour un chiot importé dont le propriétaire est Français, la récompense en épreuves sous terre doit obligatoirement avoir été obtenue en France.

### Husky de Sibérie

Date et lieu de l'épreuve (ou des épreuves) au cours desquelles le chien a obtenu le Brevet du Travail échelon 1.

### Lévriers

Dates et lieux des concours à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés, joindre copie: Attestation demandée par la FCI

### CLASSE DE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de Champion International de la F.C.I.1 **Joindre impérativement le justificatif SCC.**

### REPOSE :



**COUPLE** : Jugement de deux sujets d'une même race, un mâle et une femelle appartenant au même propriétaire.

**PAIRE** : Jugement de deux sujets du même sexe, d'une même race, appartenant au même propriétaire.

*Pour l'inscription en COUPLE, PAIRE donner le nom du 2° chien dans la case réservée à cet effet, au verso de cette feuille.*

**Récompenses**

Récompense au CACIB, RCACIB

Récompense aux CACS, RCACS, Excellent (classés 1, 2, 3 et 4<sup>ième</sup>)

Récompense à chaque meute, coupe aux trois meilleures meutes.

Récompense aux 3 meilleurs Couples et aux 3 meilleures Paires.

Récompense aux 3 meilleurs « LOTS D' ELEVAGE » et « LOTS REPRODUCTEURS »

Récompense aux I.II.III des différents Best in Show

Trophée Christian EYMAR DAUPHIN.

## A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA CONFIRMATION SEULE DU SAMEDI

Race : ..... Sexe : .....

N° Tatouage ou puce : ..... Numéro L.O.F. : ..... Né(e) le : .....

Nom du Chien : .....

Nom du Propriétaire : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

Ville : ..... Code postal : ..... Tél : .....

**ENGAGEMENT : 35 euros (Membre de la TERRITORIALE carte n° : ..... : 30 €) à l'ordre de ACT du Bourbonnais**

**CONFIRMATION SANS EXPOSITION : SAMEDI 20 mars de 14 h à 17 heures.**

**Joindre une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse, pour recevoir votre avis de réception  
Retourner l'engagement et le règlement à ACT du Bourbonnais B.P 104, 03600 Commentry cedex**

## BULLETIN D'ADHESION A L'A. C.T DU BOURBONNAIS (facultatif)

Je soussigné, renouvelle mon adhésion ou demande à être membre de la Association Canine Territoriale du Bourbonnais

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Tél. : .....

Race possédée : .....

Je joins la somme de 13 euros, montant de la cotisation 2021 à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais (règlement séparé de l'engagement à l'exposition)

Fait à : ..... Le : ..... Signature : .....

**FEUILLET A RENVoyer POUR L'ENGAGEMENT A LA CONFIRMATION DU SAMEDI**